

SESSION
DU
23 novembre 2004

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 novembre 2004, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
Madeleine Jean
Diane Perron
Diane Tremblay
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Évens Claveau
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Michel Girard
Charles Lavoie
Antonin Simard
Bernard Villeneuve

Commissaires parents :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

**Sont également
présents-tes :**

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absence :

M^{me} Diane Tremblay (motivée)

CC-2004-347
Ordre du jour

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit
accepté.

ADOPTÉE

CC-2004-348
Procès-verbal du 9
novembre 2004

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'ACCEPTER le procès-verbal de la session
ordinaire du Conseil des commissaires, tenue le 9 novembre 2004, tel que
rédigé.

ADOPTÉE

CC-2004-349

Courrier reçu du 8 au
16 novembre 2004

Chaque membre du Conseil a reçu pour information, une liste identifiant les sujets du courrier reçu à la direction générale, en date du 8 au 16 novembre 2004.

CC-2004-350

États financiers pour
l'exercice se terminant
le 30 juin 2004

Les membres du Conseil accueillent de la firme Samson Bélair / Deloitte et Touche, M. Alain Fortin qui, accompagné du directeur du Service de ressources financières, M. Michel Simard, présentent et commentent le Rapport financier 2003-2004. En résumé, les résultats nets de l'exercice montrent un léger surplus de 38 363,00 \$ qui ajouté au surplus des années antérieures crée un nouveau surplus accumuler s'établissant à 4 090 623,00 \$. À ce sujet, Monsieur Simard tient à préciser que de ce dernier montant, une somme de 1 575 522,00 \$ est déjà réservé pour l'année 2004-2005 notamment pour la réalisation de projets majeurs d'investissement au niveau de l'installation d'un réseau de fibre optique et pour l'achat de manuels scolaires. Un autre montant important de 1 717 985,00 \$ est également affecté à l'usage exclusif des établissements et ce, dans le cadre de projets à réaliser au cours des prochaines années. Ce qui, de fait, laisse un surplus libre de 797 116,00 \$ sur des prévisions budgétaires 2004-2005 totalisant un montant de 126 126 961,00 \$.

Puis, après échanges et discussions,

CONSIDÉRANT le dépôt et les explications fournies par le directeur général, le directeur du service des ressources financières et du service de l'informatique et le vérificateur externe concernant le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'année financière terminée le 30 juin 2004;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCEPTER le rapport financier de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay pour l'année financière terminée le 30 juin 2004 et d'y réserver une somme de 1 825 522,00 \$ à titre de surplus réservé pour des dépenses d'investissements à la charge de la Commission scolaire.

ADOPTÉE

Par la suite, M^{me} la présidente et le directeur général tiennent à affirmer que la stabilité de la situation financière permet à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'envisager l'avenir avec une marge de manœuvre appréciable même si le contexte s'annonce difficile pour la région Saguenay—Lac-St-Jean.

Des félicitations sont ensuite adressées à Monsieur Fortin ainsi qu'à Monsieur Simard et aux membres de son équipe pour la qualité du travail réalisé dans la préparation du rapport.

CC-2004-351

Déclaration commune

ATTENDU que les trois ordres d'enseignement, le CRÉPAS (Conseil Régional de Prévention de l'Abandon Scolaire) et le RAJ-02 (Regroupement Action-Jeunesse) souhaitent collaborer au développement d'une culture de la relève et d'un partenariat écoles / entreprises dans la formation des jeunes au Saguenay—Lac-St-Jean;

ATTENDU que les trois ordres d'enseignement CRÉPAS et le RAJ-02 ont voulu, dans une déclaration commune, partager leur vision du développement de cette culture de la relève et du partenariat à établir pour la formation des jeunes;

ATTENDU que le contenu de cette déclaration est partagé par la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et qu'elle y adhère;

CC-2004-351

Suite

ATTENDU la recommandation favorable du Comité des services éducatifs adultes.

Il est proposé par M^{me} Diane Durand et résolu :

D'AUTORISER la présidente, Madame Liz S.-Gagné, et le directeur général, Monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire cette déclaration commune dont le texte est considéré comme étant ici au long énuméré.

ADOPTÉE

CC-2004-352Signature d'entente /
Expo-sciences
Régionale 2005

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et l'école secondaire L'Odysée/Dominique-Racine seront les hôtes de l'Expo-sciences Régionale 2005 les 16, 17, 18 et 19 mars 2005;

ATTENDU qu'il y a lieu de déterminer par protocole d'entente les modalités d'organisation et les responsabilités des organismes responsables de l'organisation de l'évènement;

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'AUTORISER le directeur général de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, M. Claude Dauphinais et le directeur de l'école secondaire de L'Odysée/Dominique-Racine, M. Guy Denis, à signer pour et au nom de la Commission scolaire et de l'école, le protocole d'entente intervenant avec le Conseil du Loisir scientifique du Saguenay—Lac-St-Jean.

ADOPTÉE

CC-2004-353Adhésion et délégation /
Conseil régionale de la
Culture

ATTENDU le Conseil régional de la culture;

ATTENDU les intérêts pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'avoir un représentant au Conseil d'administration de l'organisme;

Il est proposé par M. Omer Deschesnes et résolu :

DE RENOUVELLER l'adhésion de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en tant que membre du Conseil régional de la Culture et de désigner Monsieur Charles Lavoie, commissaire, pour agir comme représentant au sein du Conseil d'administration de l'organisme pour l'année 2004-2005.

ADOPTÉE

CC-2004-354Ajustement à la
structure
administrative de
l'école secondaire
Charles-Gravel

ATTENDU les ententes intervenues entre la Commission scolaire, les personnes concernées et le Syndicat régional des employés de soutien ;

ATTENDU que M. Rémi Girard, détenteur actuel du poste d'agent de bureau classe 1 à la bibliothèque, sera affecté au poste nouvellement créé par cette proposition;

ATTENDU l'affectation par entente de Mme Monique Côté, secrétaire d'école, au poste d'agent de bureau classe 1 à la bibliothèque;

CC-2004-354

Suite

ATTENDU que le poste de secrétaire d'école anciennement détenu par Mme Côté est considéré comme étant définitivement vacant;

ATTENDU que sur les deux postes de secrétaire d'école actuellement vacants à l'école secondaire Charles-Gravel, un poste sera aboli au prochain plan d'effectifs en suivi à la réorganisation administrative de l'unité 6;

ATTENDU le maintien de l'abolition du poste à caractère périodique d'agente de bureau classe 1, lors de l'adoption du plan d'effectifs 2004-2005;

ATTENDU les besoins exprimés par le milieu et la réorganisation des services administratifs qui a été effectuée pour répondre à ces besoins;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines;

Il est proposé par M. Magella Desmeules et résolu :

DE CRÉER un poste d'agent de bureau classe 1, temps plein, affecté notamment aux activités administratives de la vie étudiante, de la remise et de la cueillette des manuels scolaires à l'école secondaire Charles-Gravel;

Conséquemment, **D'OUVRIR** et de **MODIFIER** le plan d'effectifs du personnel de soutien administratif pour tenir compte de ce nouveau poste.

ADOPTÉE

CC-2004-355Engagements /
Techniciennes en
éducation spécialisée

ATTENDU le plan d'effectifs 2004-2005 concernant le personnel de soutien EHDAA;

ATTENDU les règles de convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU les résultats des affichages de postes n° 09-2004-12, 09-2004-13 et 09-2004-15;

ATTENDU les recommandations du comité de sélection;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

Il est proposé par M^{me} Hélène De Champlain et résolu :

DE PROCÉDER à l'engagement de :

- Madame Jessica Bérubé au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Saint-Isidore, 10 h/semaine, à compter du 19 novembre 2004;
- Madame Brigitte Rondeau au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Notre-Dame, 12 h/semaine, à compter du 19 novembre 2004;
- Madame Isabelle Bédard au poste de technicienne en éducation spécialisée à l'école Sainte-Thérèse, 15 h/semaine, à compter du 19 novembre 2004.

ADOPTÉE

CC-2004-356Création de postes /
Technicien(ne) en
éducation spécialisée

ATTENDU le plan d'effectifs 2004-2005 concernant le personnel de soutien EHDAA ;

ATTENDU l'article 7-1.06 de la convention collective traitant des dispositions relatives à l'ajout d'heures en adaptation scolaire ;

ATTENDU les nouveaux besoins signifiés en adaptation scolaire dans les écoles L'Odysée/Lafontaine, Georges-Vanier et Saint-David ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines ;

Il est proposé par M^{me} Diane Perron

Et résolu :

DE PROCÉDER à la création des postes réguliers à caractère cyclique :

- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école secondaire de l'Odysée/Lafontaine, 15 h/semaine ;
- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école Georges-Vanier, 6 h/semaine ;
- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-David, 12 h/semaine.

ADOPTÉE

CC-2004-357Engagements /
Techniciennes en
éducation spécialisée

ATTENDU le plan d'effectifs 2004-2005 concernant le personnel de soutien EHDAA ;

ATTENDU l'article 7-1.06 de la convention collective traitant des dispositions relatives à l'ajout d'heures en adaptation scolaire ;

ATTENDU les nouveaux besoins signifiés en adaptation scolaire dans les écoles L'Odysée/Lafontaine, Georges-Vanier et Saint-David ;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité du service des ressources humaines ;

Il est proposé par M^{me} Diane Perron

Et résolu :

DE PROCÉDER à la création des postes réguliers à caractère cyclique :

- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école secondaire de l'Odysée/Lafontaine, 15 h/semaine ;
- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école Georges-Vanier, 6 h/semaine ;
- D'une technicienne ou d'un technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-David, 12 h/semaine ;

ADOPTÉE

CC-2004-358

Ajournement

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

Que la session du Conseil des commissaires soit ajournée au mardi 30 novembre 2004 à 19 h, pour permettre de discuter et de décider entre autres sur les dossiers de la fibre optique et d'entente à intervenir avec la firme Dimension 4 Multimédia inc.

ADOPTÉE

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 novembre 2004, à 19 h 30 et continuée par ajournement le 30 novembre 2004 à 19 h, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente, M^{me} Liz S.-Gagné :

Ouverture de la
session ajournée et
constatation des
présences

Les commissaires :

M^{mes} Jacqueline Asselin
Sylvie Belzile
Lise Blackburn
Hélène De Champlain
Sonia Desgagné
Diane Durand
Diane Gauthier
Madeleine Jean
Diane Perron
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Évens Claveau
Omer Deschesnes
Magella Desmeules
Michel Girard
Charles Lavoie
Antonin Simard
Bernard Villeneuve

Commissaires parents :

M^{me} France Gagné
M. Jean-Marc Girard

**Sont également
présents-tes :**

M^{me} Christine Tremblay, directrice générale adjointe
MM. Michel Cloutier, secrétaire général
Claude Dauphinais, directeur général
Yvon Pelletier, directeur général adjoint

Absences :

M^{mes} Ruth Gagnon (motivée)
Diane Tremblay (motivée)

CC-2004-359

Ordre du jour

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté.

ADOPTÉE

CC-2004-360

Signature d'entente
avec Dimension 4
Multimédia / Site
Web

ATTENDU le projet de révision et de modernisation du site Web de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU que la démarche consiste en l'amélioration du site sous les aspects de l'apparence générale du site, de la révision de l'architecture et des modes de navigation dans le site, d'une certaine uniformisation dans la présentation des différentes sections et des contenus ainsi que de la révision du contenu et des textes pour que l'information soit pertinente et continuellement à jour;

ATTENDU qu'en suivi à des échanges avec des représentants de firmes spécialisées en élaboration de site Web et aux discussions portant sur les services dont elles peuvent dispenser au regard du projet de la Commission scolaire, il y a lieu maintenant de procéder à la signature d'une entente entre la firme Dimension 4 Multimédia de Chicoutimi et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay en vue de la réalisation d'un mandat de développement et d'accompagnement de services ainsi que de l'achat d'une licence d'utilisation du logiciel Axion Web;

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

D'AUTORISER le directeur général, M. Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, l'entente à intervenir avec la firme Dimension 4 Multimédia selon les termes et les conditions du projet déposé par la firme.

ADOPTÉE

CC-2004-361

Allocation de contrat /
Fibre optique

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a lancé le programme intitulé « Villages branchés du Québec » qui permet le financement des dépenses d'immobilisations admissibles pour le déploiement d'un réseau privé à large bande;

ATTENDU QUE les cinq organismes suivants se sont unis afin d'adhérer au projet dudit réseau :

- Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;
- Commission scolaire De La Jonquière;
- Commission scolaire Central Québec;
- Municipalité Régionale de Comté du Fjord-du-Saguenay;
- Séminaire de Chicoutimi;

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a été mandatée par tous les partenaires à signer tout contrat aux fins de l'implantation dudit réseau soit à partir d'un protocole d'entente liant la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, la Commission scolaire De La Jonquière et la Municipalité Régionale de Comté du Fjord-du-Saguenay ou soit à partir d'une lettre d'engagement appuyée par une résolution de son conseil d'administration pour le Séminaire de Chicoutimi et une résolution de son Conseil des commissaires pour la Commission scolaire Central Québec;

ATTENDU QUE l'offres n° 52004INF2 a été conduit adéquatement et a permis de procéder à l'ouverture de soumissions dûment reçues le 22 novembre 2004;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues;

ATTENDU la demande d'aide financière déjà acceptée relative au programme « Villages branchés du Québec » adressée au ministère de l'Éducation, au ministère de la Culture et des

CC-2004-361

Suite

Communications et au ministère des Affaires municipales et de la Métropole;

**Il est proposé par M. Rino Beaulieu
et résolu :**

D'OCTROYER le contrat de construction et d'implantation d'un réseau de fibre optique selon le dossier : no. 52004INF2 incluant les accessoires, les coûts des équipements, le contrat d'entretien et tout ce qui concerne la mise en place du réseau, au plus bas soumissionnaire conforme soit Électro Saguenay Ltée pour la somme de **6 550 903,98 \$**;

DE PROCÉDER à la signature des contrats dans un délais de 15 jours selon les dispositions prévues au cahier des charges, et;

D'AUTORISER M^{me} Liz S.-Gagné, présidente et M. Claude Dauphinais, directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, les documents relatifs à l'exécution des présentes.

ADOPTÉE

CC-2004-362

Désignation d'un représentant administratif au CA du Musée du Fjord

ATTENDU que lors de sa restructuration organisationnelle, le Musée du Fjord s'est doté de nouvelles politiques et de nouveaux règlements, lesquels prévoient entre autres, la présence d'un administrateur pour siéger au Conseil d'administration du Musée;

ATTENDU que de par sa politique sur le développement des arts et de la culture, la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay considère de l'intérêt des élèves, de son personnel et des citoyens et citoyennes de son milieu d'être représentée au sein de cet organisme culturel et communautaire;

**Il est proposé par M^{me} Jacqueline Asselin
et résolu :**

D'ACCEPTER la recommandation de la direction des services éducatifs jeunes et de désigner M. Pascal Tremblay, coordonnateur des services éducatifs jeunes, comme représentant de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au sein du Conseil d'administration du Musée du Fjord.

ADOPTÉE

CC-2004-363

Évaluation du directeur général

ATTENDU que le Conseil des commissaires a accepté de renouveler le mandat du directeur général, monsieur Claude Dauphinais, au 30 juin 2004 à la suite de l'évaluation de son rendement des années antérieures ainsi que pour l'année 2003-2004.

**Il est proposé par M. Omer Deschesnes
et résolu :**

D'AUTORISER la Présidente, madame Liz Simard-Gagné, à assurer le suivi quant à l'application de l'article 48.1 du Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires.

ADOPTÉE

CC-2004-364Rapport de la
présidente

Madame la Présidente résume certaines représentations ou interventions qu'elle a faites au cours des derniers jours :

- ☐ **Le 10 novembre 2004 :**
 - ★ Participation à la rencontre du comité de pérennité du Conseil régional de l'abandon scolaire (CRÉPAS).
 - ★ Réunion de travail avec M. Michel Bolduc de Sport-Québec pour le Comité de présentation et le comité de candidature pour les Jeux du Québec de Ville Saguenay.
- ☐ **Le 15 novembre :**
 - ★ Participation à la rencontre du comité « élargi » du service des ressources financières de la Commission.
- ☐ **Le 17 novembre :**
 - ★ Participation à la rencontre du Comité de Présentation des Jeux du Québec en prévision de la réunion à Montréal.
 - ★ Participation à la rencontre du Conseil d'administration de la Pulperie.
- ☐ **Le 22 novembre :**
 - ★ Participation à l'ouverture des soumissions pour la fibre optique.

CC-2004-365Rapports des comités
de services et du
Comité de parents

Les membres du Conseil des Commissaires ont pu prendre connaissance de rapports de réunion de Comités de service et du Comité de parents. Des informations supplémentaires sont fournies en réponse à certaines questions posées par des membres du Conseil.

CC-2004-366Promotion de
l'école publique

Plusieurs membres du Conseil interviennent pour souligner leur appréciation positive quant à la parution de quatre pages de promotion parues dans les éditions du Progrès-Dimanche des 14 et 21 novembre dernier, et reprises dans les éditions du Citadin les jeudis 18 et 25 novembre. Le contenu de ces promotions portait sur l'offre des services des écoles sous le thème : « Vos écoles publiques, un plus ! ». Quelques suggestions sont émises au regard de d'autres démarches de promotion qui pourraient être faites.

CC-2004-367

Invitation

Une invitation est lancée par la direction de l'école Félix-Antoine-Savard pour aller visiter l'exposition de trois cartes de vœux géantes réalisées au cours des dernières années, par des élèves de l'école et leur enseignante, M^{me} Claire Chainey. Cette exposition se tient dans le mail de Place du Royaume situé aux abords du magasin La Baie. Une carte de même dimension sera installée au cours des prochains jours, devant l'école.

CC-2004-368Kiosque du service
éducatifs/adultes

M. Yvon Pelletier, directeur général adjoint, attire l'attention des membres du Conseil vers le nouveau kiosque qui servira de moyen de communication lors de démarches de promotion et d'information concernant les divers services offerts aux élèves adultes et à la population. L'achat de cet équipement s'inscrit dans le cadre d'un plan d'action élaboré au cours de la dernière année et destiné à faire la promotion des services offerts tant au plan de la région qu'à l'extérieur et ce, de façon personnalisée par les services d'éducation des adultes, le service aux entreprises et les centres.

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

 La présidente

 Le secrétaire général